

## LE REPÉRAGE PRÉCOCE DES RISQUES DE DÉCROCHAGE PROFESSIONNEL SUR UNE POPULATION DES 45-55 ANS



**Sylvie GARCIA** – Directrice – CMIST Alès Lozère – Alès

**Serge VOLKOFF** – Statisticien, Ergonome – CREAPT – Noisy-le-Grand

### Introduction / Objectifs :

Les questions liées au maintien dans l'emploi des seniors sont des enjeux forts de la Santé au travail. Fort de ce constat, le CMIST a démarré une réflexion, en 2018, sur la problématique de la désinsertion professionnelle en souhaitant se doter d'outils spécifiques.

### Méthodologie :

Le CMIST finalise une action expérimentale avec le Centre de Ressources sur l'Expérience, l'Age et les Populations au Travail (CREAPT), l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) et le Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences Gard, Lozère, Hérault (CIBC GLH) pour briser le tabou du vieillissement actif et faire évoluer les pratiques professionnelles des professionnels de la Santé au travail. Dans le cadre d'un travail partenarial, **une cohorte de près de 600 salariés** volontaires sont suivis depuis trois ans pour objectiver ces signaux d'alerte. Deux questionnaires ont été utilisés en 2019 et 2022. Déployés par les médecins et les infirmiers, avec le concours des secrétaires médicales, ils ont été complétés par un suivi téléphonique semestriel.

### Résultats obtenus :

Les premiers résultats du dépouillement des 600 questionnaires remplis démontrent que :

- ▶ Dans cette enquête, un salarié sur six a un ressenti défavorable au poste actuel, proportion plus élevée chez les femmes et « *les cols blancs* ».
- ▶ Un salarié sur trois juge que des compétences lui manquent, davantage chez les femmes et les cadres, et dans le secteur social.
- ▶ Plus d'1/4 doute que son état de santé lui permette de rester dans ce travail à distance de trois ans, davantage après 53 ans et chez les ouvriers.
- ▶ Les caractéristiques du travail et de la santé liées à ces réponses sont nombreuses, surtout pour le ressenti au travail et le pronostic à trois ans.
- ▶ Les contraintes de travail jugées « *plus difficile avec l'âge* » et les troubles de santé jugés « *gênants dans le travail* » jouent un rôle important, spécialement s'ils sont cumulés.
- ▶ Les facteurs de risque de décrochage sont présents dès 45 ans.

Le suivi téléphonique semestriel a permis de suivre 400 salariés de la cohorte. Parmi eux, 91 ont déclaré être fragilisés (22 %), 40 ont demandé un accompagnement. **Un salarié sur deux a vu sa situation personnelle s'améliorer.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un questionnaire spécifique est rempli par les salariés reçus de cette tranche d'âge avec des interrogations portant sur l'appréciation personnelle de leur état de santé en lien avec les conditions de travail avec une projection à trois ans et sur le volet compétences.

### Discussion des résultats / Conclusion :

L'analyse statistique de la deuxième vague de questionnaires et des réponses saisies lors des visites médicales et des entretiens infirmiers seront déterminantes pour construire des actions de prévention et d'accompagnement en direction des salariés et des adhérents du Service de prévention et de santé au travail.



Pour contacter l'auteur : [s.garcia@cmist.fr](mailto:s.garcia@cmist.fr)